

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00347

**PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENTS METROPOLITAINS - APPROBATION
DE L'AVENANT 4 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC EFFIA**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 65
Nombre de pouvoirs : 16
Nombre de voix : 81

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER,
M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET,
M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET,
M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE,
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER,

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230629-D20230034710

Date de mise en ligne : 12 juillet 2023

Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à M. Pierrick COURBON

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET,
Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA,
M. Didier DELDON, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Jean DUVERGER,
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, Mme Fabienne MARMORAT,
M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Evelyne ORIOL, M. Gilles PERACHE,
M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, Mme Clémence QUELENNEC,
M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENTS METROPOLITAINS - APPROBATION DE L'AVENANT 4 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC EFFIA

La société **SARL EFFIA STATIONNEMENT SAINT-ETIENNE** est actuellement titulaire du **contrat de délégation de service public de stationnement des parcs JEAN JAURES, ANTONIN MOINE, FAURIEL et VIGNE.**

Depuis la passation du contrat, des évolutions règlementaires (loi d'Orientation des Mobilité et loi Climat et Résilience) attachées à la gestion et l'exploitation des parcs en ouvrage conduisent à proposer de nouveaux services aux usagers, aux rangs desquels se trouvent notamment l'installation d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques (IRVE).

Par ailleurs, le périmètre du contrat sera modifié pour intégrer le site du Clapier, actuellement fortement impacté par des incivilités de diverses natures. Cette intégration compensera en termes de places la sortie du site des Monts du Pilat par l'avenant n°3. Le délégataire s'engage à remettre en sécurité ce site de manière pérenne afin qu'il retrouve toute son attractivité. Une grille tarifaire actualisée est, à cette occasion, proposée en annexe de l'avenant.

L'ensemble de ce qui précède, auquel s'ajoute des besoins d'accompagnement de certains aménagements des abords de sites par la collectivité, notamment sur le secteur du centre des congrès de Fauriel (rue Ponchardier et jardin de la Verrière), génèrent des investissements nouveaux qu'il conviendra d'amortir par le délégataire.

Les évolutions techniques des matériels de péages (lecture automatique des plaques d'immatriculation pour fiabiliser et fluidifier les accès aux différents sites) nécessitent de reprendre les installations en place.

Afin de permettre l'établissement d'un budget prévisionnel réaliste et l'amortissement sur la durée du contrat, il est proposé de prolonger celle-ci de trois années supplémentaires.

Les dispositions financières du projet d'avenant permettent d'intégrer par ailleurs la mise en œuvre de redevances additionnelles au bénéfice de l'autorité délégante en supplément de celles déjà en place.

Historiquement, le contrat prévoit une redevance pour « frais de contrôles » et une pour « occupation du domaine concédé ». Cette dernière étant décomposée en une part fixe et une part variable corrélée à l'atteinte des objectifs de fréquentation initiaux.

En supplément est ajouté une redevance de 2 % sur le chiffre d'affaires annuel, de même qu'une redevance sur les bénéfices de la vente d'énergie sur les IRVE.

Il est donc proposé de conclure un avenant n°4 au contrat initial afin d'intégrer ces diverses mesures et actualisant l'essentiel des documents annexés au contrat.

Toutes les autres dispositions du contrat, non citées dans l'avenant, restent valables.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public de stationnement des parcs avec EFFIA SATIONNEMENT SAINT-ETIENNE,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget annexe parcs et aires de stationnement.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,**



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD

